



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

SGA
Secrétariat général pour l'administration

DIRECTION DE LA MÉMOIRE
DU PATRIMOINE ET DES ARCHIVES

Sous direction de l'action culturelle
et éducative
Bureau des actions culturelles et
muséographiques
Affaire suivie par : M. Lelièvre
☎ 01.44.42.11 81
☎ 01.44.42.12.30

Paris, le 16 JAN 2009
N° 020 DEF/SGA/DMPA/SDACE/BACM

Monsieur le Président,

En tant que président de l'*Associazione Culturale G.Murat Onlus di Pizzo*, vous avez appelé l'attention du Président de la République sur le projet d'accès à la crypte en l'honneur de Joachim Murat.

Le ministère de la défense s'est engagé dans une politique de valorisation de ses propres hauts-lieux de mémoire (le Centre européen du résistant déporté au Struthof, le Mont-Valérien, le Mémorial national des guerres en Indochine à Fréjus...) et de ses musées militaires. Aussi, sans méconnaître le passé glorieux du Maréchal Murat, il n'est pas possible pour le ministère de la défense de participer au soutien financier de votre projet.

Je suis donc au regret de ne pouvoir donner une suite favorable à votre demande.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

L'administrateur civil hors classe
sous-directeur de l'action culturelle et éducative


Christian LEOURIER

Dott Giuseppe PAGNOTTA
Président de l'*Associazione Culturale G.Murat Onlus di Pizzo*
Piazza Generale Malta n4
89812 Pizzo
Italie